



06.02.2017 - 15:06 Uhr

Garde d'enfants à domicile: une solution en cas de grippe

Bern (ots) -

Au même titre que d'autres maladies, la grippe place les familles devant une situation inextricable dès lors que les parents qui travaillent doivent s'occuper de leurs enfants malades ou que, eux-mêmes atteints, ils ne savent pas à qui confier leurs petits. Les familles en proie à des difficultés peuvent faire appel à la Croix-Rouge suisse (CRS), dont les gardes formées se déplacent à domicile pour prendre en charge les enfants. Une prestation proposée par pratiquement toutes les associations cantonales de la Croix-Rouge (exceptions: Appenzell, Glaris, Grisons, Jura et Uri). Cette offre, dont les modalités et la désignation diffèrent d'un canton à l'autre, s'adresse principalement à des familles cumulant les difficultés et dont les moyens sont limités. Aussi les tarifs sont-ils fonction de la situation financière des bénéficiaires. La CRS a conclu des accords avec certaines entreprises, qui s'engagent à couvrir les frais de telles interventions pour leurs employés. Les processus administratifs s'en trouvent également simplifiés, dans la mesure où il y a un seul interlocuteur et un seul décompte. La CRS s'attache par conséquent à conclure des conventions avec d'autres sociétés, à l'échelle tant régionale que nationale.

Pour des informations détaillées sur les offres, s'adresser à l'association cantonale Croix-Rouge du canton de domicile. Voir aussi <https://www.redcross.ch/ged>

Contact:

Sabine Blatty, département Santé et intégration CRS, 058 400 47 24 /
sabine.blatty@redcross.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100798696> abgerufen werden.